

BANQUE DE TUNISIE

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Juin 2012

Première résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2011, concernant les états financiers individuels et consolidés, et le rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2011 tels qu'ils sont présentés et donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier de leur gestion pour l'exercice 2011. Cette résolution est adoptée à la majorité.

Deuxième résolution :

Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2011 de 57.666.124 dinars, comme suit :

▶ Bénéfice de l'exercice	:	57.666.124 D
▶ Report antérieur	:	918.196 D
		Total: 58.584.320 D

Répartition :

▶ Réserve légale	:	0
▶ Réserve de prévoyance	:	2.000.000 D
▶ Réserve à régime spécial	:	0
▶ Réserve pour réinvestissements exonérés	:	28.669.090 D
▶ Dividende	:	27.000.000 D
▶ Report à nouveau	:	915.230 D
		Total : 58.584.320 D

Cette affectation se traduit par la distribution d'un dividende de 0,240 dinar par action de nominal 1 dinar. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 29 juin 2012. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales ainsi que de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédit, approuve les conventions qui y sont citées. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

BANQUE DE TUNISIE

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Juin 2012

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de trois ans le mandat d'administrateur de la BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL.

Ce mandat prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2014. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation par le Conseil d'Administration de :

- Madame Henda EL FEKIH
- Monsieur Aziz MEBAREK
- Monsieur Zouhair KHARRAT
- Compagnie d'Assurances et de Réassurances - ASTREE-

en tant qu'Administrateurs pour une période de trois ans. Ces mandats prendront fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2014. Cette résolution est adoptée à la majorité.

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la désignation de :

- Cabinet AMC Ernst & Young, représenté par Monsieur Noureddine HAJJI
- Cabinet MS Louzir - Deloitte-, représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR

en tant que commissaires aux comptes de la Banque pour une période de trois ans.

Ces mandats prendront fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2014. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant brut des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration et aux membres des Comités règlementaires au titre de l'exercice 2012 à trois cent cinquante mille dinars (350.000 dinars). Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en décidera la répartition entre ses membres. Cette résolution est adoptée à la majorité.

Huitième résolution :

La réserve à régime spécial, constituée au titre de l'exercice 2005 par la plus-value de cessions d'actions en exonération d'impôt pour un montant de 2.941.042 dinars est devenue fiscalement libre, après la période légale de blocage. L'Assemblée Générale Ordinaire décide de l'affecter au compte de Réserve de Prévoyance. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



BANQUE DE TUNISIE Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Juin 2012

Neuvième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la Société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



BANQUE DE TUNISIE
BILAN APRES REPARTITION
SITUATION ARRETEE AU 31 Décembre 2011

(unité = 1000DT)

ACTIF	Rubriques	Notes	déc-2011	déc-2010	variation
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	3.1	22 159	38 968	-43,13%
AC2	Créances sur les étab Bancaires et Financiers	3.2	98 490	208 211	-52,70%
AC3	Créances sur la clientèle	3.3	2 860 432	2 610 177	9,59%
AC4	Portefeuille-titres commercial	3.4	140 231	31 708	342,25%
AC5	Portefeuille d'investissement	3.5	210 656	188 288	11,88%
AC6	Valeurs immobilisées	3.6	42 643	44 464	-4,10%
AC7	Autres actifs	3.7	13 433	20 592	-34,77%
TOTAL ACTIF			3 388 044	3 142 408	7,82%

PASSIF	Rubriques	Notes	déc-2011	déc-2010	variation
PA1	BCT		0	0	
PA2	Dépôts et avoirs des étab Bancaires et Financiers	4.1	342 388	59 791	472,64%
PA3	Dépôts de la clientèle	4.2	2 401 451	2 419 440	-0,74%
PA4	Emprunts et ressources spéciales	4.3	78 244	103 944	-24,72%
PA5	Autres passifs	4.4	94 546	118 484	-20,20%
TOTAL PASSIF			2 916 629	2 701 659	7,96%

CAPITAUX PROPRES		Notes	déc-2011	déc-2010	variation
CP1	Capital social	5.1	112 500	112 500	0,00%
CP2	Réserves	5.2	308 723	278 054	11,03%
CP3	Autres capitaux propres		49 277	49 277	0,00%
CP5	Report à nouveau		915	918	-0,33%
TOTAL CAPITAUX PROPRES			471 415	440 749	6,96%
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			3 388 044	3 142 408	7,82%

Tableau d'affectation du résultat au 31/12/2011

	<u>31-déc.-11 Avant</u> <u>répartition</u>	<u>Affectations du</u> <u>résultat</u>	<u>Reclassement</u>	<u>31-déc.-11 Après</u> <u>répartition</u>
<u>Capital</u>	<u>112 500</u>			<u>112 500</u>
<u>Réserves</u>	<u>278 054</u>	<u>30 666</u>	<u>0</u>	<u>308 723</u>
Réserve légale	11 250			11 250
Réserve de prévoyance	210 662	2 000	2 941	215 603
Réserve à régime spécial	26 981	0	-2941	24 040
Réserve pour Réinv.Exo	29 161	28 669		57 830
<u>Report à nouveau</u>	<u>918</u>	<u>-3</u>		<u>915</u>
<u>Autres capitaux propres</u>	<u>49 277</u>			<u>49 277</u>
<u>Dividendes distribués</u>		<u>27 000</u>		
<u>Résultat de la période</u>	<u>57 666</u>	<u>-57 666</u>		
<u>Situation nette</u>	<u>498 415</u>	<u>-27 000</u>	<u>0</u>	<u>471 415</u>